

Notice descriptive

PRISME

Rue Maryse Hilsz, 45770 Saran



SOMMAIRE

0. GÉNÉRALITÉS.....	3
1. Caractéristiques Techniques Générales De L'immeuble.....	4
1.1. Infrastructure.....	4
1.2. Murs Et Ossature.....	4
1.3. Planchers.....	4
1.4. Cloisons De Distribution.....	4
1.5. Escaliers.....	5
1.6. Toitures.....	5
2. Locaux Privatifs Et Leurs Equipements.....	6
2.1. Sols Et Plinthes.....	6
2.2. Revêtements Muraux (Autres Que : Enduits, Peintures, Papiers Peints Et Tentures).....	6
2.3. Plafonds (Sauf Peintures, Tentures).....	6
2.4. Menuiseries Extérieures.....	6
2.5. Fermetures Extérieures Et Occultations, Protection Antisolaire.....	6
2.6. Menuiseries Intérieures.....	7
2.7. Serrurerie Et Garde-corps.....	7
2.8. Peintures, Papiers, Tentures.....	7
2.9. Equipements Intérieurs.....	8
3. Annexes Privatives.....	12
3.1. Caves, Celliers, Greniers.....	12
3.2. Parkings Extérieurs.....	12
3.3. Jardins Privatifs, Terrasses Et Balcons.....	12
4. Parties Communes Intérieures A L'immeuble.....	13
4.1. Hall D'entree De L'immeuble, Sas Et Circulations A Rez-De-Chaussée.....	13
4.2. Circulations, Couloirs Et Paliers Dans Les Etages.....	13
4.3. Circulation Du Sous-sol.....	14
4.4. Cages D'escaliers.....	14
4.5. Locaux Communs.....	14
4.6. Locaux Techniques.....	15
5. Equipements Généraux De L'immeuble.....	16
5.1. Ascenseurs.....	16
5.2. Télécommunications.....	16
5.3. Réception, Stockage Et Evacuation Des Ordures Ménagères.....	16
6. Parties Communes Extérieures A L'immeuble Et Leurs Equipements.....	17
6.1. Voiries Et Parkings.....	17
6.2. Circulation Des Piétons.....	17
6.3. Espaces Verts.....	17
6.4. Eclairage Extérieur.....	17
6.5. Clôtures.....	17
6.6. Réseaux Divers.....	17

0. GÉNÉRALITÉS

La présente notice a pour objet de définir les conditions techniques et les prestations avec lesquelles sera construit le programme immobilier.

Les termes de « Maître d'Ouvrage » désigneront la société EIFFAGE IMMOBILIER GRAND OUEST

La construction sera conforme à :

- Aux lois et réglementations en vigueur à la date de dépôt du permis de construire
- A la réglementation thermique 2012 (RT2012)

Seront admises de plein droit toutes les modifications de structure et d'agrément apportées par l'Architecte ou le Maître d'œuvre d'exécution, au cours des travaux ayant pour but de résoudre un problème technique ou réglementaire, de répondre aux exigences pour l'obtention de la certification visée ou de compléter et parfaire l'harmonie de la construction.

Sont également admises de plein droit les modifications de références ou marques des produits cités dans cette notice pour des produits techniquement équivalents. Les marques indiquées dans la présente notice sont, pour la plupart, issues des contrat-cadres du maître d'ouvrage. Ceux-ci sont régulièrement amenés à évoluer. Le maître d'ouvrage se réserve donc la possibilité de modifier les marques et références indiquées dans cette notice pour des produits techniquement équivalents si des contraintes techniques ou d'approvisionnement l'impose.

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1. INFRASTRUCTURE

1.1.1. FOUILLES

Réalisées en pleine masse, en rigoles ou en trous, éventuellement en présence d'eau, afin de réaliser les fondations adaptées au projet.

1.1.2. FONDATIONS

Fondations réalisées selon les résultats des études de sol et après validation du bureau de contrôle.

1.2. MURS ET OSSATURE

Les dimensions des éléments de structure sont déterminées par le bureau d'études d'exécution de structure, conformes à la réglementation en vigueur et validées par le bureau de contrôle.

1.2.1. MURS DE FAÇADES

- Structure :

En béton armé ou maçonnerie selon les études de structure. Epaisseur selon calculs

- Isolation :

Doublage thermique réalisé par l'intérieur selon les localisations et épaisseur selon études thermiques.

- Revêtements de façades :

Selon choix et plans de l'Architecte, revêtements extérieurs de type :

- Enduit monocouche, teinte au choix de l'architecte
- Bardage métallique lames verticales, teinte au choix de l'architecte

1.2.2. MURS PORTEURS A L'INTERIEUR DES APPARTEMENTS (REFENDS)

En béton armé. Epaisseur suivant calculs.

1.2.3. MURS OU CLOISONS SEPARATIFS D'APPARTEMENTS

En béton armé avec un minimum de 18 cm ou cloison SAD selon les besoins de la structure.

1.3. PLANCHERS

1.3.1. PLANCHERS SUR ETAGE COURANT

En béton armé avec un minimum de 20 cm.
Epaisseur du plancher bas du R+2 selon besoins acoustiques.

1.3.2. PLANCHERS SOUS TERRASSES

Balcons/Loggias : En béton armé. Epaisseur selon calculs avec un minimum de 16 cm. Finition lisse.

1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1. ENTRE LES PIECES PRINCIPALES

En béton ou PLACOSTYL 72 mm d'épaisseur avec laine minérale pour les cloisons des chambres.
Traitement hydrofuge des parements donnant sur les pièces humides

1.4.2. ENTRE LES PIECES PRINCIPALES ET LES AUTRES PIECES

En béton ou en cloisons de type PLACOSTYL 72 mm d'épaisseur

1.4.3. CLOISONS DES GAINES TECHNIQUES D'APPARTEMENT

Cloisons de type PLACOSTIL de 72 mm avec laine minérale, ou PLACOSTIL 98 mm avec laine minérale selon études acoustique et thermique.

1.5. ESCALIERS

1.5.1. ESCALIERS

En béton, préfabriqués ou coulés en place, sous-face lisse

Escalier béton entre sous-sol et rdc.

1.6. TOITURES

1.6.1. CHARPENTE, COUVERTURE ET ACCESSOIRES

Charpente bois industrielle, fermettes - Couverture bac métallique à joint debout, teinte au choix de l'architecte.

1.6.2. ETANCHEITE ET ACCESSOIRES

Terrasses techniques : Etanchéité multicouche autoprotégée et isolation thermique selon calculs thermique. Bande de renfort pour circulation technique.

Plots bétons de support des équipements techniques.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1. SOLS ET PLINTHES

2.1.1. Sols Et Plinthes Des Pièces Sèches

Sols et plinthes des placards identiques à ceux des pièces où ils se situent.
Barres de seuil ou profilé de transition au changement de revêtement.

- Sols et plinthes des entrées, chambres, séjours et dégagements :
Sol souple type Sarlon Habitat de chez Forbo, affaiblissement acoustique selon réglementation en vigueur.
Plinthe bois à peindre

Au choix du client : Choix du coloris parmi 3 propositions dans la gamme du maître d'ouvrage.

2.1.2. Sols Et Plinthes Des Pièces Humides

- Sols et plinthes des salles de bain, salle d'eau, WC :
Sol souple type Sarlon Habitat de chez Forbo, affaiblissement acoustique selon réglementation en vigueur.
Plinthe bois à peindre

Au choix du client : Choix du coloris parmi 3 propositions dans la gamme du maître d'ouvrage.

2.2. REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE : ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)

2.2.1. Revêtements Muraux Des Pièces Humides

Salles de bains :

Faïence 25*40 de chez ARTEDECO, dans la gamme privilège du maître d'ouvrage,

- Au pourtour de la baignoire ou de la douche à hauteur d'huissier, y compris tablier de baignoire avec trappe de visite et paillasse éventuelles.

Cuisines et kitchenette :
S.O

WC :

En présence d'un lave-mains (suivant plan de vente), pose de faïence blanche 20*20 de chez Artedeco sur 40 cm de hauteur minimum, au-dessus de celui-ci, y compris retours éventuels et murs, situés à moins de 0,4 m à l'arrière et sur les côtés du meuble vasque en partant de l'axe de la robinetterie.

2.3. PLAFONDS (SAUF PEINTURES, TENTURES)

2.3.1. Plafonds Des Pièces Intérieures

En béton ou en plaques de plâtre avec préparation pour l'application d'une peinture.

2.3.2. Plafonds Des Loggias et Terrasses

En béton brut lisse avec ragréage, pour les loggias non étanchées

2.4. MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1. Menuiseries Extérieures Des Pièces Principales

Châssis ouvrant à la française sur allège vitrée, constitués de profilés en PVC blanc selon plans architecte, double vitrage, épaisseur selon calcul du BET*, isolation acoustique selon réglementation. Commande accessible entre 0.90m et 1.30m de hauteur.

Châssis fixes constitués de profilés en PVC blanc selon plans architecte, double vitrage, épaisseur selon calcul du BET*, isolation acoustique selon réglementation.

2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

Volets roulants avec tablier de couleur des menuiseries extérieures, manœuvre manuelle par tringle oscillante, sauf les baies séjours de largeur supérieure à 160 cm mini qui seront prévues avec commande électrique.

2.6. MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1. PORTES INTERIEURES

- Portes :

Hauteur 2,04m, dimensions selon plans de vente et réglementation handicapés. Huisserie bois ou métallique avec ouvrants à âmes alvéolaires finition peinture blanche de chez Malerba, gamme Fiber dans la gamme Privilège du maître d'ouvrage.

- Quincaillerie :

En inox de chez VACHETTE dans la gamme privilège du maître d'ouvrage.

Pour les portes des WC, salles de bains et salles d'eau : serrure à condamnation ;

Pour les portes des séjours et cuisines et autres pièces de service : serrure à bec de cane ;

Pour les portes des chambres : serrure à pêne dormant demi-tour.

Butées de portes

2.6.2. PORTES PALIERES

Portes à âme pleine type logiphone de chez Malerba, poignées en aluminium. Parement stratifié à l'extérieur, à peindre à l'intérieur. Serrure à 3 points avec barillet sur organigramme, classement A2P* et BP1 anti-effraction suivant réglementation, affaiblissement acoustique 39 dB selon réglementation.

Divers :

Joint isophonique en feuillure dans l'huissierie, seuil à la suisse, tenons anti-dégondage.

3 clés

Numérotation du logement par plaques gravées.

Microviseur

Butée de porte

2.6.3. FAÇADES DE PLACARDS

Portes coulissantes ou portes pivotantes type Kendoors de chez Sogal dans la gamme Privilège du maître d'ouvrage, type d'ouverture selon dimensions du placard et contraintes techniques. Epaisseur 10mm, finition mélaminée blanc.

2.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1. GARDE-CORPS ET BARRES D'APPUI

En façades, garde-corps vitré, selon plans architecte.

Main courante métallique à peindre dans les escaliers. Teinte au choix de l'architecte.

2.7.2. PARE-VUE

Ossature métallique thermolaquée avec vitrage opaque, entre balcons ou terrasses de 2 logements, ht 2.00m, suivant plan architectes.

2.8. PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

2.8.1. PEINTURES EXTERIEURES

Sur Serrureries :

Laquage en usine, teinte au choix de l'architecte.

Faces intérieures des loggias :

Béton peint, peinture type pliolyte, teinte au choix de l'architecte.

Sous-face et rives de loggias laissées en béton brut

2.8.2. PEINTURES INTERIEURES

2.8.2.1. SUR LES MENUISERIES

Deux couches de peinture acrylique satinée de teinte au choix du maître d'ouvrage.

2.8.2.2. SUR LES MURS

Après préparation des supports :

Pièces sèches : deux couches de peinture acrylique mate velours de teinte blanche.

Pièces humides : deux couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche.

NOTA : Dans le cas de cuisine ouverte sur séjour, peinture acrylique mate velours de teinte blanche sur murs des cuisines et séjour.

2.8.2.3. SUR LES PLAFONDS

Après préparation des supports

Pièces sèches : deux couches de peinture acrylique mate velours de teinte blanche.

Pièces humides : deux couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche.

NOTA : Dans le cas de cuisine ouverte sur séjour, peinture acrylique mate velours de teinte blanche sur plafonds des cuisines et séjour.

2.8.2.4. SUR LES CANALISATIONS, TUYAUTERIES, CHUTES ET DIVERS

Deux couches de peinture. Peinture spéciale pour canalisation E.C.S. de teinte blanche.

2.9. EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1. EQUIPEMENTS MENAGERS

2.9.1.1. BLOC EVIER, ROBINETTERIE

S.O

2.9.1.2. APPAREILS ET MOBILIER

S.O

2.9.2. EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

2.9.2.1. DISTRIBUTION EAU FROIDE

Colonnes montantes avec manchette sur l'arrivée d'eau froide pour pose de compteur.

Distribution dans le logement par les nourrices EF.

Tous les robinets d'arrêt seront du type à boisseau sphérique ¼ de tour.

2.9.2.2. DISTRIBUTION EAU CHAUDE

Production d'eau chaude sanitaire individuelle par ballon thermodynamique

Distribution dans le logement par les nourrices ECS.

Tous les robinets d'arrêt seront du type à boisseau sphérique ¼ de tour.

2.9.2.3. BRANCHEMENTS EN ATTENTE

Un ou deux robinets d'alimentation en eau froide et siphons pour la vidange de la machine à laver le linge et/ou du lave-vaisselle selon plan de vente.

2.9.2.4. APPAREILS SANITAIRES

- Pour les salles d'eau :

Receveur de douche extraplat de 0,90 m par 1,20 m modèle Aerobloc de chez Jacob Delafon, dans la gamme privilège du maître d'ouvrage.

Paroi de douche type Serenity coulissante ou pivotante de chez Jacob Delafon dans la gamme privilège du maître d'ouvrage.

Meuble bas sur pied de chez Batigreen, modèle Petra dans la gamme privilège du maître d'ouvrage, largeur 80cm ou 70cm selon plans.

Miroir de largeur identique au plan vasque.

Crédence en verre compris retours pour les meubles de moins de 80 cm

Applique lumineuse au-dessus du miroir.

- Pour les WC :

WC type Brive de chez Jacob Delafon dans la gamme privilège du maître d'ouvrage. Cuvette en porcelaine, bouton économiseur d'eau, et abattant double rigide blanc adapté à la cuvette et frein de chute.

2.9.2.5. ROBINETTERIE

- Pour les vasques, lavabo :

Mitigeurs dotés d'un limiteur de débit et d'un limiteur de température type Bauedge de chez GROHE dans la gamme privilège du maître d'ouvrage

- Pour les douches :

Mitigeurs thermostatiques type Grohtherm 800 de chez GROHE dans la gamme privilège du maître d'ouvrage.

Colonne de douche Tempesta 100 de chez GROHE.

2.9.3. EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

2.9.3.1. TYPE D'INSTALLATION

Equipement suivant NFC 15-100

Installation encastrée. Distribution faite par les colonnes montantes situées dans les gaines techniques des circulations.

Compteur individuel et disjoncteur situés dans le logement.

Relevé des compteurs individuels.

2.9.3.2. PUISSANCE A DESSERVIR

Selon les calculs.

Puissance souscrite de 6 KW à 9 KW, selon la typologie du logement

2.9.3.3. EQUIPEMENT DE CHAQUE PIECE

Appareillage encastré Référence Ovalis Blanc de chez Schneider dans la gamme privilège du maître d'ouvrage
Respect de la norme NF C15-100 relative aux installations électriques en basse tension.

Tableau électrique de chez Schneider encastré dans gaine technique logement.

Système permettant de mesurer ou d'estimer mensuellement et d'afficher la consommation par type d'énergie (chauffage, production d'eau chaude sanitaire, réseau prises électriques, etc...) selon l'article 23 du décret 2010-1269 du 26/10/2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions.

Pièce	Point lumineux en plafond	Applique	PC 16A+T	Circuit spécialisé PC 16A+T	PC 32A+T	Vidéophone
Entrée	1 sur simple allumage ou, si la pièce est en L, 2 sur va et vient		1 + 1 si la surface est supérieure à 4 m ²			1
Dégagement	1 sur simple allumage ou, si la pièce est en L, 2 sur va et vient		1 + 1 si la surface est supérieure à 4 m ²			
Salle de bains / salle d'eau	1 sur double commande avec l'applique	1 bandeau lumineux ou applique lumineuse	1 hors volume + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage ¹	1 pour le lave-linge ²		
WC indépendant	1 sur simple allumage		1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage ³			

¹ Pour salle d'eau accessible PMR

² Suivant plan de vente

³ Si WC accessible PMR

Cuisine	1 sur simple allumage	1 au-dessus du plan de travail sur allumage simple	1 en plinthe + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage + 4 au-dessus du plan de travail ⁴ + 1 identifié pour la hotte, au-dessus des plaques de cuisson (d'installation à 1,80 m minimum)	2 + 1 pour le lave-linge	1	
Kitchenette	1 sur simple allumage	1 au-dessus du plan de travail sur allumage simple	1 en plinthe + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage + 4 au-dessus du plan de travail	1 + 1 pour le lave-linge	1	
Séjour	1 sur simple allumage ou, si le séjour dessert plusieurs pièces, va-et-vient à la jonction séjour/pièce		4 + 1 à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage + 1 supplémentaire par tranche de 4m ² à partir de 20m ² ^{5 6} + 2 supplémentaires destinés aux usages multimédias			
Chambres	1 sur simple allumage		3 + 1 à proximité immédiate du dispositif de			

⁴ Si la surface de la cuisine est ≤ 4 m², 1 socle au-dessus du plan de travail est admis.

⁵ Personnalisation possible pour les séjours > 28 m² avec un minimum de 7 socles.

⁶ Lorsque la cuisine est ouverte sur le séjour, la surface du séjour est égale à la surface totale moins 8 m².

			commande d'éclairage ⁷			
--	--	--	-----------------------------------	--	--	--

2.9.3.4. SONNERIE DE PORTE PALIERE

Timbre sonnerie avec bouton poussoir sur palier.

2.9.4. CHAUFFAGE-VENTILATION

2.9.4.1. TYPE D'INSTALLATION

Chauffage individuel par radiateur électrique à rayonnement type Atoll Horizontal de chez Acova. Dimensions selon calculs thermiques.

2.9.4.2. TEMPERATURES GARANTIES, AVEC MISE EN FONCTIONNEMENT DU CHAUFFAGE, DANS LES DIVERSES PIECES PAR TEMPERATURE MINIMALE EXTERIEURE DE - 7°

Salle de bains 21° C. Autres pièces 19° C.

2.9.4.3. APPAREILS D'EMISSION DE CHALEUR

Sèche-serviette électrique type Atoll Spa de chez Acova dans la gamme privilège du maître d'ouvrage.

2.9.4.4. CONDUITS ET PRISES DE VENTILATION

Par ventilation mécanique simple flux avec bouches d'extraction hygroréglables dans les pièces humides, et prises d'air frais dans les pièces sèches en façade.

2.9.5. EQUIPEMENTS INTERIEURS DES PLACARDS, ET PIECES DE RANGEMENT

2.9.5.1. PLACARDS

S.O

2.9.6. EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION

2.9.6.1. RADIO – TV

Raccordement au réseau câblé de la ville ou antenne hertzienne ou parabole double tête selon choix du Maître d'Ouvrage.

2.9.6.2. TELEPHONE :

Deux prises RJ45 juxtaposées et interconnectées dans le séjour, à proximité d'un socle de prise de courant 16A.

Une prise RJ45, à proximité d'un socle de prise de courant 16A dans la chambre principale pour les T2 et plus.

Une prise RJ45, à proximité d'un socle de prise de courant 16A dans la chambre 2 pour les T3 et plus.

Dans le tableau électrique du logement, boîtier de brassage DTI agréé France Télécom et boîtier de communication VDI compatible avec la fibre optique.

2.9.6.3. FIBRE OPTIQUE :

Respect de l'article R 111-14 modifié par le décret n°2011-1874 du 14 décembre 2011.

Fourniture et mise en œuvre d'un répartiteur de 1, 2 ou 4 fibres optiques depuis le local technique jusqu'au tableau de communication de chaque logement.

2.9.7. AUTRES EQUIPEMENTS

2.9.7.1. DETECTEUR AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMEE (DDAF)

Détecteurs de fumée munis de marquage CE et certifié NF DAAF

2.9.7.2. DOMOTIQUE

S.O

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1. CAVES, CELLIERS, GRENIERS

S.O

3.2. PARKINGS EXTERIEURS

Parking et voie de circulation en enrobé.
Marquage des places et signalétique réglementaire

3.3. JARDINS PRIVATIFS, TERRASSES ET BALCONS

- Balcons et loggias non étanchés :
Sol en béton brut finition lisse
Un robinet de puisage pour les surfaces supérieures à 15m².
Une prise étanche et une applique lumineuse pour les surfaces supérieures à 10m².
Ecran séparatif selon plan de vente.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1. HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE, SAS ET CIRCULATIONS A REZ-DE-CHAUSSEE

4.1.1. SOLS

Carrelage en grès cérame 44*66, coloris au choix du décorateur, plinthe assortie. Tapis brosse incorporé type Tuftiguard.

4.1.2. PAROIS

Revêtement mural gamme Brushed steel de chez Lutece et panneaux décoratifs stratifiés d'habillage des boites aux lettres. Coloris au choix du décorateur. Miroir.

4.1.3. PLAFONDS

Faux-plafond en BA13 et deux couches de peinture

4.1.4. PORTES D'ACCES ET SYSTEME DE FERMETURE, APPEL DES OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE

Portes à ossature en acier thermo laqué, vitrage feuilleté STADIP 44/2, fermeture par ventouses électromagnétiques, contrôle d'accès par badges (système VIGIK concessionnaires et résidents).
Platine vidéophone, digicode et commande vigik de chez URMET.

4.1.5. BOITES AUX LETTRES ET A PAQUETS

Ensemble composé d'éléments normalisés au choix du Maître d'Ouvrage selon choix du décorateur.
BAL type Streetbox Essential de chez Decayeux.
Serrure pour chaque boîte, compris porte étiquettes.

4.1.6. TABLEAU D'AFFICHAGE

Tableau d'affichage et poubelle au choix du décorateur

4.1.7. EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Eclairage par spots ou coupoles encastrés dans le faux plafond, et/ou appliques décoratives et gorge lumineuse de chez Lited, suivant choix du décorateur. Eclairage par détecteur de présence couplé à un détecteur crépusculaire.

4.2. CIRCULATIONS, COULOIRS ET PALIERS DANS LES ETAGES

4.2.1. SOLS

Moquette en dalle type Best Design de chez Balsan, selon Choix du décorateur.
Plinthes en sapin, finition à peindre.

4.2.2. MURS

Revêtement mural décoratif collé type Malay de chez Lutece, au choix du décorateur.
Façades de gaines et porte palière ascenseur à peindre.

4.2.3. PLAFONDS

En béton armé avec finitions par deux couches de peinture.

4.2.4. PORTES

Portes à âme pleine finition par deux couches de peinture
Signalétique à tous les étages pour indiquer les niveaux.

4.2.5. EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Eclairage par applique murale ou plafonnier de chez LITED, selon aménagement décoratif.
Une prise de courant en gaine technique palière services généraux, sur circuit indépendant.
Eclairage par détecteur de présence sur palier

4.3. PARKING ET CIRCULATION DU SOUS-SOL

4.3.1. SOLS

Parking : béton surfacé quartzé, marquage au sol des places en peinture, y compris marquage réglementaire et cheminements PMR. Barbacanes et cunettes périphériques pour récupération des eaux de ruissellement sur les parois du sous-sol.

Palier d'ascenseur : peinture de sol, couleur au choix du maître d'ouvrage

SAS : béton brut

4.3.2. MURS

Parking : béton brut

Palier d'ascenseur et sas : En béton ou maçonnerie de parpaing avec deux couches de peinture blanche.

4.3.3. PLAFONDS

En béton brut avec isolant sous les locaux chauffés.

4.3.4. PORTES D'ACCES

Portes des sas : porte coupe-feu avec ferme-porte ; finition deux couches de peinture.

Portes des locaux : Portes à âme pleine finition par deux couches de peinture

Signalétique sur les portes des locaux techniques et communs

4.3.5. EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Luminaire type Allos de chez LITED avec commande par détecteur de présence dans les circulations et locaux communs.

4.4. CAGES D'ESCALIERS

4.4.1. SOLS DES PALIERS

Peinture de sol

Béton brut pour l'escalier du sous-sol

4.4.2. MURS

Enduit gouttelette type Bagar blanc, y compris poteau central.

Béton brut pour l'escalier du sous-sol

4.4.3. PLAFONDS

Enduit gouttelette type Bagar blanc.

Béton brut pour l'escalier du sous-sol.

4.4.1. ESCALIERS (MARCHES, CONTREMARCHES), LIMONS, PLINTHES, GARDE-CORPS

Peinture de sol, pour les escaliers en béton, première et dernière contremarche contrastée.

4.4.2. ECLAIRAGE

Luminaire type Tubi de chez LITED, commandes par détecteur de présence.

Eclairage de sécurité par blocs autonomes

4.4.3. ACCESSOIRES

Echelle pour accès à la terrasse technique sur le palier du dernier étage.

4.5. LOCAUX COMMUNS

4.5.1. LOCAUX VELO, VOITURES D'ENFANTS

Sur murs et plafonds : Peinture de propreté

Peinture au plafond ou isolation selon besoins étude thermique.

Au sol : Béton brut

Eclairage : Luminaire type Tubi de chez LITED, Présence de commandes d'éclairage par détecteur de présence.

Menuiserie : Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture.

Ferme porte hydraulique. Serrure sur organigramme.

Equipements : Rack pour 25 vélos.

4.5.2. LOCAUX RANGEMENT ET ENTRETIEN

S.O

4.6. LOCAUX TECHNIQUES

4.6.1. LOCAL DES ORDURES MENAGERES

Sur murs et plafonds : Faïence blanche 20*20 sur 1,5m de hauteur, peinture blanche au-dessus.

Au sol : Carrelage antidérapant

Eclairage : Luminaire type Tubi de chez LITED, Présence de commandes d'éclairage par détecteur de présence.

Menuiserie : Porte à âme pleine finition par deux couches de peinture.

Ferme porte hydraulique. Serrure sur organigramme.

Plomberie : Robinet de puisage et siphon de sol.

4.6.2. CHAUFFERIE

S.O

4.6.3. LOCAL TRANSFORMATEUR

S.O

4.6.4. LOCAL BAC A GRAISSE

S.O

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1. ASCENSEURS

Caractéristiques techniques

Cabine 630 kg - 8 personnes. Vitesse variable sans dispositif de réduction de vitesse. Manœuvre de type « collectif descente ». Moteur électrique

Cabine de marque KONE – MONOSPACE 300 ou similaire

Porte intérieur Inox avec revêtement intérieur en panneau stratifié et miroir sur l'une des faces.

Sol identique au revêtement du rez-de-chaussée

Main courante et plinthes en alu ou en inox brossé.

Tableau de commande avec boutons et indicateurs lumineux.

Eclairage par spots en plafond, plafond lumineux décoratif.

Crochets de fixation et bâche de protection pour chaque appareil

Portes palières :

Portes à ouverture automatique en acier avec une finition peinture, sauf RDC finition inox brossé.

Ouverture double ou simple face selon plans architecte

A tous les niveaux bouton d'appel sur palier et affichage du niveau et du sens de marche de l'ascenseur.

Téléalarme :

Système téléalarme avec transmetteur raccordé au réseau en GSM pour liaison avec une centrale de télésurveillance 24 h / 24 h afin d'assurer une liaison phonique avec le poste de permanence. Un contact-clé Vigik sur la platine interphone de chaque immeuble permettra l'ouverture de la porte des halls par les dépanneurs

5.2. TELECOMMUNICATIONS

5.2.1. TELEPHONE

Raccordement sur réseau.

5.2.2. T.V. ET RADIO

Raccordement sur réseau câblé de la ville ou antenne hertzienne ou parabole double tête.

5.3. RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Dans les locaux ordures ménagères, bac mis à disposition par la copropriété.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1. VOIRIES ET PARKINGS

Selon plans architecte, revêtement en enrobé type chaussée légère

6.2. CIRCULATION DES PIETONS

Suivant le plan architecte, chemins piétons en béton balayé, bordures.

Terrasse côté parking en stabilisé renforcé.

Sente publique en pavé calcaire

6.3. ESPACES VERTS

Aménagements paysagers selon plans.

6.4. ECLAIRAGE EXTERIEUR

Bornes lumineuses selon réglementation PMR

6.5. CLOTURES

S.O

6.6. RESEAUX DIVERS

6.6.1. EAU POTABLE

Raccordement depuis le comptage général.

6.6.2. GAZ

S.O

6.6.1. ELECTRICITE DU RESEAU

Le raccordement basse tension sera effectué à partir du poste de transformation public ou du coffret de façade.

6.6.2. POSTE D'INCENDIE, EXTINCTEURS

Bouche d'incendie suivant nécessité et extincteurs suivant réglementation.

6.6.3. EGOUTS

Raccordement sur réseau public.

6.6.4. TELECOMMUNICATIONS

Raccordement Téléphone, TV et fibre optique.

6.6.5. EVACUATION DES EAUX DE PLUIE ET DE RUISSELLEMENT SUR LE TERRAIN, ESPACES VERTS, CHEMINS

Evacuation depuis les entrées d'eau en pieds de bâtiments vers le réseau EP public, avec mise en œuvre d'un dispositif de rétention si les réglementations départementales et ou communale l'exigent.

Date :

Le(s) Réservataire(s)

Le Réservant